MAJ LE 15/01/2021

Se former à la pratique Santé Sécurité au Travail au sein d'un CSE dans un établissement de plus de 300 salariés

PUBLIC

Membres élus CSE ou tout personnels participant au C.S.S.C.T. (+ de 300 salariés).
En situation de handicap, merci de nous contacter

PRE-REQUIS

Aucun

MODALITE PEDAGOGIQUE

Cours individuel ou cours de groupe

MODALITE DE DEROULEMENT

Durée : 35 heures

MOYENS PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

- Un support de cours par participant.
- Une alternance de théorie et de pratique encadrée par le formateur permet aux stagiaires d'acquérir les outils d'analyses et de fonctionnement du C.S.S.C.T.
- Des exercices pratiques en salle et sur site, des mises en situation.
- Exercice, visite de site, chasse aux risques, ou analyse de poste de travail.
- Mise en situation d'enquête après accident du travail, les informations à recueillir, qui participe, le partenariat avec l'employeur
- L'intervenant est un formateur expérimenté reconnu par la DIRECCTE pour dispenser cette formation
  Ordinateur, Vidéo projecteur, Film Vidéo, jeux

MODALITE DE SUIVI ET D'EVALUATION

- Attestations de présence émargées par chaque stagiaire et le formateur, remises à l'issue de la formation avec la facture.
- Questionnaires d'évaluation complété par chaque stagiaire
- Bilan formateur

PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Devenir un membre actif et efficace de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail C.S.S.C.T. + de 300 salariés
- S'approprier les outils pour représenter activement le C.S.E.
- Contribuer à l'amélioration des conditions de travail, de la sécurité dans son entreprise, grâce aux outils développés lors de la formation

CONTENU

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE
Les missions du C.S.E. (Comité Social et Économique)
Les moyens mis à la disposition du C.S.E.
Les textes de loi qui régissent le fonctionnement du C.S.E.
Le C.S.E. et le C.S.S.C.T. délégation et élection des membres
Les droits et devoirs essentiels inhérents au C.S.S.C.T.
Les heures de délégation, répartition, utilisation
Le règlement intérieur de fonctionnement du C.S.E.
Le trésorier et le secrétaire du C.S.E.

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET LES CONSULTATIONS
Le C.S.E. et l'aspect syndical
Rôles et missions des acteurs internes
Rôles et missions des acteurs externes
Les revendications collectives et individuelles
Les documents mis à la disposition du C.S.E

LES INDICATEURS SÉCURITÉ
Les statistiques et les différents types d'accidents
Le taux de fréquence et de gravité
Mécanisme de la cotisation employeur

L'ANALYSE ET L'ENQUÊTE APRÈS ACCIDENT
Les différents types d'accidents, les personnes, l'environnement
Apprendre à mener un entretien, préparation, outils, posture
La méthode de l'arbre des causes et ses dérivés
Les rapports, quoi, comment, pour qui, pour quoi, les CERFA

L'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS
Le danger, le risque et le dommage
Connaitre tous les risques professionnels (ATEX, Incendie, Chimique, manutention,) et leur analyse
La pénibilité, le harcèlement, les risques psychosociaux,
Mener une chasse aux risques dans l'entreprise
Le document unique, décryptage et utilisation
Le plan de prévention

LES RÉUNIONS DU C.S.E.
Le document unique, décryptage et utilisation
La préparation des réunions, l'ordre du jour
Inspections sur site, préparation, réalisation
Les comptes rendus, les rapports, la communication
Les participants, convoqués, invités, membres de droit
Les représentants de proximité

CONCLUSION
QUIZ en fin de formation
Évaluation et commentaires sur les axes de progrès

ORLEANS : 02 38 53 46 47
PARIS : 01 44 69 91 60
TRAPPES : 01 30 05 08 78
TOURS : 02 47 05 55 33
CHARTRES : 02 37 24 57 45

RETROUVEZ NOUS SUR
www.cap-formation.fr